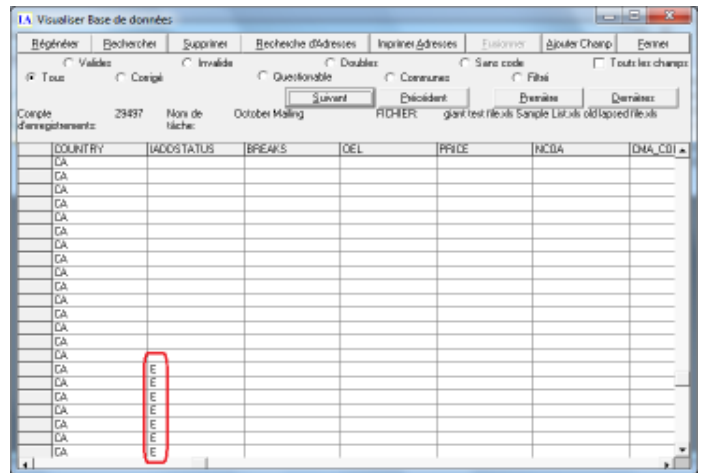


Adresses exclues

Postes Canada rappelle à ses clients que l'échéance de la prolongation du programme d'exactitude des adresses pour les « adresses des grands immeubles commerciaux urbains » prendra fin le 11 janvier 2013. Les adresses des grands immeubles commerciaux urbains sont incluses sur une liste de codes postaux identifiés par Postes Canada comme ayant le potentiel de problèmes avec le numéro d'unité. Il y avait approximativement 8,000 codes postaux exclus, surtout à Toronto et à Montréal. Postes Canada est supposé avoir vérifié ces immeubles et mise à jour les données sur les adresses des points de remise. Ils sont maintenant confiant de l'exactitude des numéros d'unité et l'exclusion va se terminer. Postes Canada désigne la dernière année comme une 'période de transition' pour donner aux expéditeurs le temps de vérifier les numéros de suites de leurs clients.

Pour déterminer si vous avez des adresses affectées par ce changement, vous allez devoir vérifier votre énoncé d'exactitude. Le nombre d'adresses exclues va paraître.



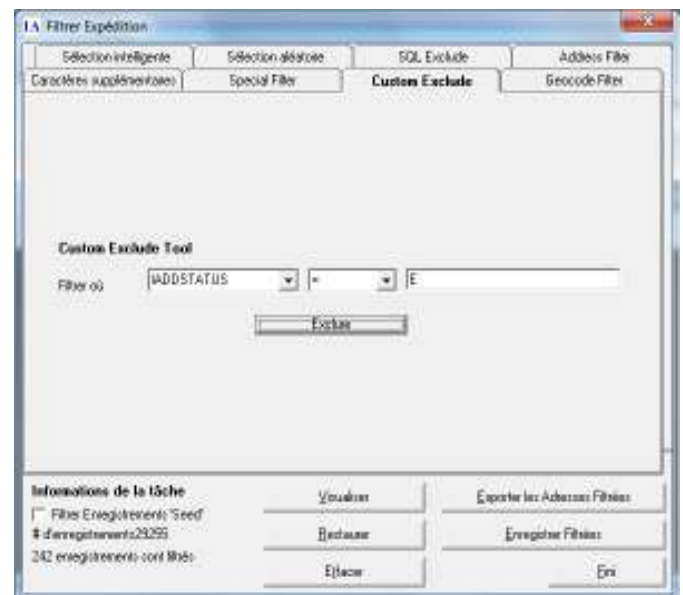
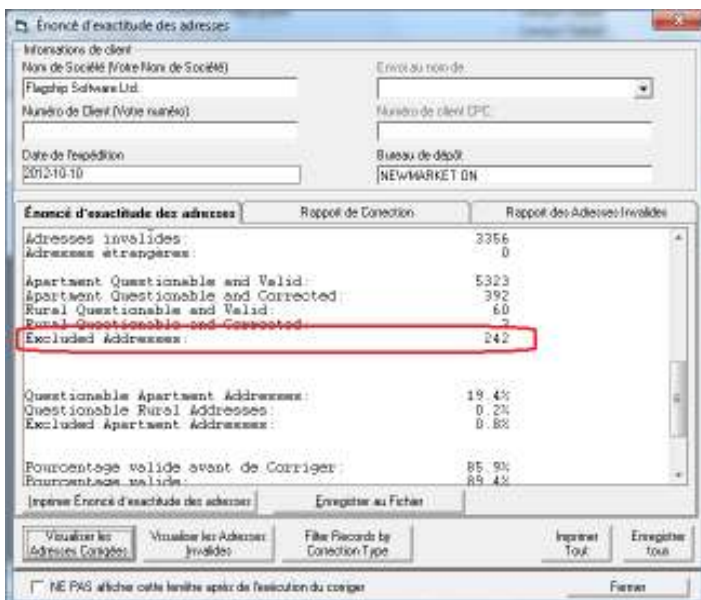
Pour exporter les adresses pour faire une révision, suivez les étapes suivantes :

Choisissez la section '**Filter Expédition**' dans la section de gestion des adresses

Cliquez sur l'onglet '**Custom Exclude**'

Entrez l'information suivante :

Filter where **IADDSTATUS = E**



Vous pouvez trouver les adresses spécifiques dans File/Visualiser Base de données', en identifiant les champs qui contiennent la lettre 'E' dans la section ADDSTATUS.

Si vous avez des questions au sujet des adresses exclues, contactez Kristi@flagshipsoftware.com

Emplacements pour le dépôt des envois

L'information ci bas a été fournie par Postes Canada et est un excellent résumé des types d'emplacements, des produits acceptés et du volume maximal des emplacements de dépôt différents pour les envois commerciaux. Veuillez noter que votre emplacement pourrait modifier ces exigences selon leur capacité et leur personnel.

Type d'emplacement	Produit	Volume maximal
Unités de vérification du courrier reçu (UVCR)	Tous les produits	Aucun volume maximal
Centres de dépôt commerciaux (CDC) – Niveau 1 <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'empilage en double rangé des monoteneurs ou des palettes • Pas de courrier mécanisable 	Médiaposte sans adresse Poste-lettres TPIF Médiaposte avec adresse TPIF & PNIA Poste-publications TPIF & PNIA Poste aux lettres Colis	2 monoteneurs/ expéditeur/jour
Centres de dépôt commerciaux (CDC) – Niveau 2 <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'empilage en double rangé des monoteneurs ou des palettes • Pas de courrier mécanisable 	Médiaposte sans adresse Poste-lettres TPIF Médiaposte avec adresse TPIF & PNIA Poste-publications TPIF & PNIA Poste aux lettres Colis	3 monoteneurs/ expéditeur/jour
Bureau de poste de la Société – Niveau 1 <ul style="list-style-type: none"> • Pas de courrier mécanisable 	Médiaposte sans adresse Poste-lettres TPIF Médiaposte avec adresse TPIF & PNIA Poste-publications TPIF & PNIA Poste aux lettres Colis	5 conteneurs/ expéditeur/jour
Bureau de poste de la Société – Niveau 2 <ul style="list-style-type: none"> • Pas de courrier mécanisable 	Médiaposte sans adresse Poste-lettres TPIF Médiaposte avec adresse TPIF & PNIA Poste-publications TPIF & PNIA Poste aux lettres Colis	12 conteneurs/ expéditeur/jour
Centre de desserte postale <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'empilage en double rangé des monoteneurs ou des palettes 	Médiaposte sans adresse	Livraison locale uniquement

Vous pouvez trouver une liste des emplacements au www.canadapost.ca/depositlocations

Nouvelles étiquettes pour conteneurs

Il a été porté à notre attention que nous n'avons pas mentionné qu'il n'y aura pas de changement à la grandeur des étiquettes pour conteneurs. Seulement l'information imprimée sur les étiquettes va changer. Les dimensions des étiquettes pour conteneurs resteront inchangées. Il n'y aura pas de changement à la mise en page ou aux spécifications du matériel.

Problème concernant la confidentialité des sites Webs

À la fin du mois de septembre 2012, le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada a diffusé un communiqué concernant les sites web et le problème de la divulgation des renseignements privés sans l'autorisation de l'individu. Cette information peut inclure des noms, des adresses de courrier électronique et des codes postaux. Cette information est souvent partagée avec des tiers comme des entreprises d'analyse et de marketing.

Les inquiétudes du commissaire à la protection de la vie privée incluent le manque d'information à ce sujet sur les sites et le fait que les individus affectés ne savent pas que ceci se passe et n'ont pas l'opportunité de donner leur consentement. Une étude a testé 25 des sites web les plus populaires au Canada et presque 25% ont été identifiés comme ayant des gros problèmes concernant la protection de la vie privée et un autre 20% qui causait des inquiétudes à ce sujet. Le commissaire à la protection de la vie privée a contacté ces organismes pour plus d'information et pour régler les questions de conformité.

Bien que seulement 25 sites aient été testés, les organismes impliqués sont très grand et opèrent des sites web sophistiqués. Les résultats indiquent qu'il y a probablement un grand nombre d'autres sites canadiens qui transmettent de l'information personnelle. Si vous partagez de l'information personnelle avec une tierce partie pour n'importe quelle raison, ceci doit être divulgué dans vos politiques de confidentialité et les visiteurs doivent avoir accès à un mécanisme d'exemption. Pour plus d'information visitez le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada au www.priv.gc.ca

Si vous souhaitez être retiré de cette liste d'envoi, s'il vous plaît écrivez-nous à newsletter@flagshipsoftware.com ou par téléphone au 1-866-672-0007.

